



## Devis signé avec marqué bon pour accord signé le 9 decembre

Par **VAINGAL**, le **21/03/2011** à **18:50**

Bonjour,

et maintenant en mars ils me disent qu'ils ont reçu le double vitrage sans me contacter depuis le 9 DECEMBRE ils ne m'ont rien dit d'autres je n'ai pas envoyé d'arrhes rien ... je n'ai pas signé le double de mon devis ... mais ils sont très mauvais me menacent m'insultent si je n'accepte pas la pose ... je cède mais à contre coeur ... mon devis s'est transformé en contrat et je ne peux rien faire sinon je vais au tribunal et je devrais payer 1550 EUROS ! car si je résilie la commande il faut les dédommager ... soit disant ... : ce sont des voyous les gens sur qui je suis tombée sur internet : ils m'ont roulé dans la farine complètement - je croyais qu'il fallait que tout soit signé pour qu'il y ait contrat que je n'étais pas engagée avec juste une signature en bas du devis : je n'ai rien compris ... certains me disent de ne pas ouvrir ma porte et qu'ils ne peuvent rien faire ... qu'ils n'ont aucun recours ... car pour qu'il y ait commande il ne suffit pas de signer : il faut que tout soit signé et mon double aussi ... chaque feuille ... mais tout le monde se contredit et l'avocate m'a fait envoyé une lettre recommandée et ils continuent à me harceler .... je ne comprends pas ces systèmes de vente forcée .. c'est inadmissible de s'imposer ainsi ... un vrai traquenard ...

Par **miac**, le **21/03/2011** à **19:10**

Bonjour

je ne comprends pas votre problème, vous avez demandé un devis et quand vous l'avez reçu vous l'avez signé avec bon pour accord c'est que vous étiez d'accord.  
ou alors vous n'expliquez pas bien pourquoi vous dite que se sont des voyous.

bonne soirée

Par **miac**, le **21/03/2011** à **19:11**

Bonjour

je ne comprends pas votre problème, vous avez demandé un devis et quand vous l'avez reçu vous l'avez signé avec bon pour accord c'est que vous étiez d'accord.

ou alors vous n'expliquez pas bien pourquoi vous dite que se sont des voyous.

bonne soirée

Par **VAINGAL**, le **21/03/2011** à **19:22**

et bien cad qu'ils me l'ont extorqué ! j'ai signé un soir chez moi et ils ne me demandaient pas d'acompte j'ai pensé que j'étais pas engagée puisqu'il fallait que le métreur repasse et refasse un devis et aussi qu'il fallait verser des arrhes mais ils ne m'ont rien demandé : aucune somme - je n'ai pas eu ensuite le devis du métreur plus rien ... et je leur avais dit mais de vive voix que je le ferai plus tard ! je voulais ensuite qu'ils me fassent un autre devis plus pressé ... enfin ils ont fait semblant de ne rien comprendre :oui j'ai fait une bêtise de traiter avec ces gens ... je m'en mords les doigts ... car maintenant je dois accepter la pose ... mais je n'ai tjrs rien payé ... vraiment bizarre ce système de vente et cette façon de faire - d'habitude cela ne se passe pas ainsi - je me méfie de ces gens car ils m'insultent au tél ... certains me disent de ne pas ouvrir ma porte mais ils me menacent de me trainer au contentieux et avocats ... mon avocate m'a dit d'envoyer une lettre recommandée mais ça ne marche pas ... j'inscrivais que je n'avais pas signé la commande ... j'avais signé le devis mais le devis devient une commande une fois signée ... voilà ... c'est simple ... on ne peut plus se rétracter ENSUITE ...